



Les buralistes obtiennent une augmentation

Rubrique : actualités - Date : jeudi 21 décembre 2006

L'AFP annonce la signature ce jeudi d'un « contrat d'avenir » avec les buralistes, qui prévoit l'octroi de nouvelles aides à la profession jusqu'en 2011. Ce contrat maintiendra notamment les aides pour les buralistes des départements frontaliers en difficulté, des aides de fin d'activité pour les petits débits ruraux, ou encore une diversification des activités avec la vente du timbre fiscal dématérialisé. L'AFP rappelle qu'avec le premier contrat d'aide signé en 2003, les buralistes ont perçu chaque année entre 150 et 160 millions d'euros d'aides.